

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 13.06.2024
Convocation faite
Le 30.05.2024

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 05 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mercredi cinq juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{mes} Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), M. Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), MM. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Antoine DI CARLO (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Jean-Pol DEVRESSE en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Délibération

N°2024-06-125

Retour sur la délibération

**n°2024-02-027 : Désignation
du Directeur du CISARM**

Vu la délibération n°2024-02-027 du 21 février 2024 validant la création d'une régie dotée de la personnalité morale pour l'exploitation du Centre Intercommunal de Santé Ardenne Rives de Meuse (CISARM) et l'approbation de ses statuts,

Vu la délibération n°A 2024-02-005 du Conseil d'Administration du Centre de Santé nommant M. Nicolas VILLENET, Directeur du CISARM,

Considérant la décision de M. VILLENET de se concentrer sur sa mission première, à savoir de rechercher des médecins, et de ce fait, de son impossibilité à assurer la direction du CISARM,

Considérant le recrutement de M. VILLENET en tant que coordonnateur santé et médecin pour poursuivre cette mission,

Considérant le recrutement de M. François BINAUT par le CISARM au poste de Directeur administratif et financier,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

Contre : M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir donné à M. Claude WALLENDORFF), Frédérique CHABOT, Sandrine GUMEZ, Jennifer PECHEUX, MM. Pascal GILLAUX, Claude WALLENDORFF,

Abstention : M^{mes} Isabelle BODART, Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Isabelle FABRE, Evelyne LAHAYE, MM. Antoine DI CARLO (pouvoir donné à M^{me} Isabelle FABRE), Robert ITUCCI, Philippe RAVIDAT, Jean GUION, Gérald GIULIANI,

* **approuve** la nomination de M. François BINAUT, au poste de Directeur du CISARM.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

